

De : Stephen Stohn

Envoyé le : 30 janvier 2011 9 h 30

À: ~Legislative Committee on Bill C-32/Comité législatif chargé du projet de loi C-32

Objet : Projet de loi C-32 : la production et la technologie télévisuelle au Canada

Madame et Messieurs les membres du comité,

En tant que producteur dans l'industrie canadienne de la télévision, je connais très bien les possibilités et les difficultés inhérentes à l'ère numérique et j'appuie de tout cœur les efforts déployés pour moderniser la législation en matière de droit d'auteur.

À l'émission *Degrassi: The Next Generation*, notre priorité consiste à mobiliser nos téléspectateurs et à les encourager à se faire les ambassadeurs de notre émission. Nous sommes toujours heureux d'entendre et de voir nos téléspectateurs s'exprimer sur les thèmes que nous abordons dans notre émission. La technologie leur fournit les outils pour qu'ils le fassent.

Or il arrive que la technologie soit utilisée à mauvais escient. À l'émission *Degrassi*, nous nous opposons au piratage de nos épisodes avant leur diffusion et à l'utilisation de notre contenu et du contenu de nos téléspectateurs par d'autres personnes qui désirent en tirer un profit à nos dépens collectifs. Lorsque des personnes réalisent frauduleusement un profit grâce à l'utilisation du contenu de *Degrassi*, il ne s'agit plus d'équité et ces comportements nuisent à notre capacité de produire une télésérie de qualité. En effet, l'émission *Degrassi* est un produit culturel reconnu et un créateur d'emplois au Canada.

La production télévisuelle peut s'épanouir et offrir des possibilités d'emplois aux acteurs, aux producteurs et aux nombreuses autres personnes qui œuvrent au sein de cette industrie, seulement si nous avons en place des lois pour protéger les créateurs originaux. De telles lois, qui suivent l'évolution de la technologie numérique, sont essentielles pour mettre notre contenu créateur à l'abri de ceux qui utilisent la technologie à des fins frauduleuses.

Le projet de loi C-32 constitue un excellent point de départ et, avec les changements techniques adéquats, on pourra faire en sorte qu'il atteigne ses objectifs.

Nous avons aujourd'hui la chance de rectifier le tir. Je vous demande de traiter en priorité le passage de cette nouvelle loi sur le droit d'auteur qui renforce la protection de nos produits culturels si recherchés et de nos industries en général.

Je vous prie de recevoir, Madame, Messieurs, mes salutations les plus cordiales.

Stephen Stohn

Président d'Epitome Pictures Inc.

Producteur exécutif de l'émission *Degrassi: The Next Generation*

Ce courriel a été expédié à l'adresse CC32@parl.gc.ca.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de courriel, vous pouvez annuler votre
abonnement automatiquement en visitant le site
<http://balancedcopyrightforcanada.cmail4.com/t/r/u/ydurkil/oidr1thy/>.